

Quelle licence choisir ?

Par **Antoine23**, le **15/02/2017** à **19:26**

Bonjour à vous,

Je suis actuellement en 2^{ème} année de BTS NOTARIAT, par la suite je souhaiterai continuer dans le secteur de l'immobilier, deux options s'offrent à moi :

- faire une licence profession immobilière (est-ce possible d'intégrer un master droit de l'immobilier par la suite?)
- faire une licence générale qui m'amènera vers un master droit de l'immobilier, mais laquelle ?

Je suis évidemment très motivé et je suis prêt à tout pour montrer que c'est vraiment ça que je veux faire. Je vous remercie par avance, bonne soirée à vous.